

3. Analyse des résultats – Définition des enjeux

3.1. Enjeux principaux issus de la démarche

Durant les différentes interventions participatives mises en place, un certain nombre d'enjeux forts ont émergés. Certains font largement consensus et ont été émis comme objectifs par les participants lors de l'atelier du 28 juin. Nous reprenons donc ici, dans la première partie, le même regroupement thématique.

A. Mobilité

La mise en zone de rencontre de la partie ouest du quartier, à savoir les rues de Fontenay et du Reposoir est une demande claire et presque unanime. Cette mesure, permet également de répondre à la demande d'éviter le trafic de transit par la rue de Fontenay et de créer un lien entre les parties est et ouest du quartier, qui se vivent de manière différenciée. La lisibilité des deux régimes de circulation ou plus précisément les transitions de l'un à l'autre, a également été beaucoup questionnée. Les participants de la démarche semblent être d'accord que l'instauration d'une limite de vitesse à 20km/h dans l'ensemble du quartier représente une solution adéquate à ce problème. La question d'une mise en zone piétonne a été proposée par certains participants, mais n'a clairement pas eu un large écho.

Une autre thématique récurrente est celle des "portes d'entrées" du quartier. Les habitants et usagers présents lors de la démarche souhaitent qu'elles donnent un message clair quant à la priorité donnée aux piétons. Message qui selon eux n'est pas suffisamment mis en évidence aujourd'hui.

En effet, la sécurité des piétons, et en particulier des catégories plus vulnérables des enfants et des personnes âgées, représente un enjeu essentiel. En lien avec ce dernier point, le cheminement aisé (exemples récurrents: le long d'un mur, présence de bancs relais, etc.), serait le gage d'une plus grande mobilité et autonomie pour les personnes âgées. De manière plus générale, il ressort très clairement que les habitants souhaitent que l'espace public comporte des aménagements et des éléments de lisibilité qui permettent d'atteindre une meilleure cohabitation entre les différents usages et usagers, dans l'espace public restreint du quartier des Fleurettes.

Nous retenons par ailleurs que la lisibilité de l'espace public de manière général, (signalisation, stationnement, surfaces, espaces) est une thématique qui revient de manière récurrente. L'attente allant clairement dans le sens d'une meilleure lisibilité.

Certains points font débat et n'ont pas trouvé leur place dans les objectifs de consensus. Au nombre de ces éléments de dissensus il y a principalement la question du stationnement. Le questionnaire, par exemple, permet de constater que 18 % des répondants estiment qu'il n'y a pas assez de places de stationnement et 14 % affirment les trouver trop nombreuses. De nombreuses idées à ce sujet ont été discutées durant les balades et l'atelier. Plusieurs propositions telles que la relocalisation, le regroupement et l'instauration de passe-droits sous forme de macarons réservés au quartier ont été émises. Le débat irrésolu concernant le stationnement nécessitera, selon nous, une analyse plus fine et une mise en débat lors du second atelier.

B. Espaces publics/patrimoine

Dans le domaine de l'espace public non dévolu à la mobilité, une grande partie des habitants qui ont participé à la démarche a émis le besoin de pouvoir disposer de lieux de rencontre, de jeu et de convivialité. A noter que certains participants ont émis des craintes concernant un surcroît de bruit et de nuisances liées à ces lieux de rencontre. D'après les résultats de cette démarche, l'aménagement de l'espace public en vue de favoriser l'implantation d'activités commerciales, ponctuelles ou permanentes serait accueilli favorablement.

La recherche de cohérence et d'adéquation entre les espaces publics et privés est un enjeu clairement identifié. Qu'il s'agisse de la végétalisation, de l'usage des cheminements privés ou du maintien de certaines qualités architecturales et patrimoniales, tels que les jardinets et avant-cours devant les maisons. Les participants expriment le souhait d'explorer la possibilité d'établir des coordinations, partenariats ou collaboration entre les acteurs privés et publics. Un exemple mentionné est la création d'une structure de suivi pour maintenir la biodiversité à long terme.

C. Nature en ville

Les habitants et usagers qui ont participé à la démarche tiennent en outre au caractère très végétal du quartier. Ils reconnaissent qu'il est principalement dû à la présence de jardins privés et souhaitent que cette caractéristique soit également développée dans l'espace public, dans un esprit de continuité et que la végétation des espaces privés qui débordent sur l'espace public soit conservée, voire largement encouragée. Par exemple par l'arborisation en bordure de l'espace privé, afin que l'encorbellement « morde » sur l'espace public ou par la végétalisation de murs de soutènement privés, mais sur la face donnant sur l'espace public. Le remplacement de l'ancien jardin situé le long du chemin de Fontenay et des voies CFF est également souhaité, par exemple sous la forme d'un plantage.

3.2. Autres enjeux issus de la démarche

D'autres thématiques ont surgi aux marges des discussions et ont parfois été évacuées faute d'accord ou sont restées en suspens lors des balades, parce qu'elles demandent un certain recul, une certaine réflexion. Certaines ne concernent le projet d'espaces publics que de manière tangente, voire pas du tout. Il nous a néanmoins paru important de les mentionner ici.

A. Informalité vs formalisation

Cette opposition est clairement apparue lors de la balade « Nature en Ville » au sujet du petit cheminement qui permet de rejoindre le chemin des Epinettes depuis le coude du chemin du Mont-Tendre, car celui-ci est situé sur un terrain privé. Mais la question a également été évoquée à de nombreuses reprises au sujet d'autres micro-cheminements. Le dissensus se situant entre d'un côté les personnes qui apprécient justement le charme de l'informel, le côté mal dimensionné, qui oblige les personnes à se croiser, se parler et chercher une bonne cohabitation, notamment entre modes de déplacement, et de l'autre celles qui préféreraient un statut clair avec des règles établies.

B. Conservation et développement du quartier

La question des nouvelles constructions, densification, surélévation, construction places de parc ou de garages à la place des avant-cours ou jardins a subi des réactions de peurs ou d'évitement lorsqu'elle a été abordée par les participants, puis reprise par l'animateur lors de la balade « patrimoine ». La proposition de créer un inventaire des jardins, voire de proposer de les classer, n'a remporté qu'un timide accord de la part des participants de l'atelier. En effet, si une majorité semble vouloir conserver le charme du quartier, intimement lié à l'architecture, à l'histoire de son développement et aux jardins historiques, l'on ressent un malaise chez les participants à l'idée de vouloir figer les choses.

C. Information, communication, participation

Un autre enjeu ressenti très fortement est celui de la planification, de l'information et de la gestion des travaux, afin d'en limiter au maximum les nuisances. Tout comme la coordination avec le chantier des CFF, qui est également fortement souhaitée, avec un accent particulier sur la nature et le traitement de la paroi antibruit, que les participants imaginent végétalisée et intégrée au quartier. La demande de pouvoir réaliser un plan de quartier localisé en concertation entre le quartier et les services de la ville participe d'une attente sous-jacente, à savoir de pouvoir bénéficier d'information et de communication de manière plus directe en dehors de la démarche participative.

4. Conclusion et recommandations

4.1. Interdépendance des enjeux et des acteurs

Il est intéressant de mettre ici en évidence une zone de tension entre trois domaines importants aux yeux des habitants et usagers du quartier des Fleurettes qui se sont exprimés tout au long de cette première phase de la démarche. Premièrement le désir de d'avantage d'espace public, de places publiques, d'espaces de convivialité ; deuxièmement de conserver une offre de stationnement suffisante, pour les besoins actuels, mais également dans le but d'éviter la création de places sur le domaine privé au détriment d'éléments patrimoniaux, tels que les murets et les avants-jardins ; troisièmement, la volonté de conserver au maximum la patrimoine bâti et végétal, conférant au quartier sa spécificité et son ambiance tant appréciées par ses habitants. Or ses trois enjeux sont intimement liés, car ils demandent de pouvoir disposer d'espace, relativement limité dans ce quartier. Ils se retrouvent donc en concurrence. Tout l'enjeu réside donc dans le défi d'élaborer une approche d'aménagements et d'accompagnement des espaces publics qui puisse se situer en équilibre dans cette zone de tension, de manière à répondre aux préoccupations soulevées, sans péjorer les qualités existantes ou recherchées. Sans oublier que la piste du partenariat public-privé pourrait donner un peu plus de marge de manœuvre et faciliter la recherche qu'équilibre et d'équité. Cette approche nécessite, d'après nous, une implication rapprochée sur le long terme des habitants dans le devenir de leur environnement direct, afin de capter et d'obtenir toute la finesse et sensibilité nécessaire à un projet réussi. Et parallèlement, cela exige des habitants et usagers qu'ils s'impliquent sur le long terme et accepte de collaborer, avec les acteurs publics, mais également entre eux.

4.2. Gérer le patrimoine en commun

Le paysage vert ainsi que certains éléments du patrimoine bâti, dépendent directement de l'action des habitants du quartier, et en particulier de chaque propriétaire d'immeuble et de maison individuelle. Le diagnostic participatif a montré l'attachement des habitants à ces deux éléments considérés comme identitaires et leur volonté de s'engager pour le quartier. En conséquence, une dynamique collective peut être menée pour la protection et le développement du paysage vert et fleuri ainsi que pour la protection du bâti. Ce qui correspond par ailleurs à l'un des objectifs retenus lors de l'atelier de synthèse, mais qui situe au-delà du cadre formel du projet d'aménagement des espaces publics.

Suite à la démarche en cours, une dynamique collective peut être lancée, avec le concours du groupe d'accompagnement, pour identifier le patrimoine vert et bâti et ses potentiels, pour sensibiliser les habitants et propriétaires, et ensuite pour définir des objectifs et des moyens d'actions. L'appui des services de la Ville, en particulier en ce qui concerne le développement du paysage vert et de la biodiversité, sera alors être très utile aux habitants.

4.3. Implication directe des habitants et usagers

On observe dans le quartier des modes de vie et des aspirations différenciés parmi les participants à la démarche et en particulier, parmi les répondants au questionnaire. Si la majeure partie des participants valorise le développement des espaces publics, une petite minorité privilégie la conservation d'un quartier essentiellement résidentiel, avec des rencontres dans les jardins privatifs de chacun, et des espaces extérieurs aussi calmes que possibles. En outre, une partie des répondants au questionnaire souhaite s'impliquer davantage, attend plus de participation citoyenne et que les espaces publics soient appropriables collectivement.

En vue du développement des espaces publics, l'implication des habitants et usagers du quartier, dans leur conception ainsi que dans leur gestion et animation, est alors susceptible de faire cohabiter au mieux les différentes aspirations des habitants. L'implication et la gestion commune, à travers un groupe du quartier, offrent plus d'opportunités pour ceux qui veulent s'impliquer et utiliser ces espaces, ouvrent des moyens de communication au sein du quartier pour veiller à l'usage adéquat de ces espaces mais aussi pour attirer les réticents. L'animation des espaces publics pourrait donc

être confiée à un groupe ou une association de quartier.

Le concours de la Ville est alors nécessaire pour permettre aux habitants de s'impliquer et de s'approprier collectivement les espaces publics. L'appui de la Ville est aussi utile pour développer des espaces partagés sur les parcelles privées.

De manière générale, le développement des espaces publics qui est demandé par les participants, que se soit via le questionnaire ou lors des balades et ateliers menés durant le mois de juin, n'est pas aisé compte tenu du peu d'espace à disposition, de l'étroitesse des rues, du trafic automobile, de la place dédiée au stationnement, mais aussi de la volonté d'une large majorité des participants de conserver une atmosphère aussi calme que possible.